

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

4 mai 2022

KERING LANCE UNE OPÉRATION D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Kering va lancer dans les tous prochains jours sa première opération d'actionnariat salarié.

Intitulé KeringForYou, ce programme constitue un signe de reconnaissance de l'engagement au quotidien des équipes, engagement dont dépend la performance collective à long terme du Groupe. Il donne aux collaborateurs éligibles l'opportunité de devenir actionnaires de Kering à des conditions préférentielles. En investissant ainsi dans leur entreprise, ils sont directement intéressés à son développement et à ses performances futures.

Après la mise en place d'une Politique Parentalité à l'échelle du Groupe en 2017 et celle, en 2019, d'un Congé Bébé universel de 14 semaines rémunérées à 100 % pour tous, et après le déploiement d'une politique ambitieuse de Diversité et d'Inclusion, ce programme d'actionnariat salarié vise à associer durablement les collaborateurs aux valeurs et aux performances du Groupe.

« Le succès exceptionnel de Kering au cours de ces dernières années s'appuie sur chacun de ses collaborateurs, sur leur capacité à repousser leurs limites, et sur leur volonté de contribuer à façonner un luxe moderne, authentique et responsable. Le lancement de ce programme d'actionnariat salarié est un signe de reconnaissance pour les efforts de nos collaborateurs et pour leur adhésion à notre culture d'entreprise. Il reflète ma confiance dans leur engagement et dans l'avenir de Kering », a déclaré François-Henri Pinault, Président-Directeur général du Groupe.

Modalités de l'opération

- Cette opération sera mise en œuvre en France, en Italie, au Royaume Uni, aux Etats-Unis, en Chine Continentale, à Hong Kong SAR, au Japon et en Corée du Sud.
- L'opération portera sur un nombre maximum de deux cent mille actions Kering, à travers une augmentation de capital représentant au maximum 0,16 % du capital social de Kering.
- Le prix de souscription des actions dans le cadre de l'opération sera fixé par décision du Président Directeur-général de Kering en date du 17 mai 2022. Il sera égal à la moyenne des cours d'ouverture de l'action Kering sur Euronext Paris lors des vingt jours de bourse précédant cette décision, diminué d'une décote de 20 % et arrondi au centime d'euro supérieur.
- La période de souscription s'étendra du 19 mai 2022 au 9 juin 2022 et le règlement-livraison des actions est prévu pour le 7 juillet 2022.
- L'opération sera réalisée dans le cadre des plans d'épargne d'entreprise (« PEE ») et du plan d'épargne de groupe international (« PEGI ») du Groupe. Les salariés du groupe Kering bénéficiaires de l'opération auront la possibilité de souscrire à travers une formule de souscription dite « classique », sous la forme nominative ou en souscrivant à des parts d'un fonds commun de placement d'entreprise (« FCPE ») selon les pays. Ils bénéficieront d'un abondement, dans les conditions spécifiquement décrites au sein de la documentation mise à leur disposition dans le cadre de l'opération.
- Les actions souscrites par les bénéficiaires, au nominatif ou à travers les parts de FCPE, seront bloquées pendant une période de cinq ans en France et trois ans dans l'ensemble des autres pays

K E R I N G



participant à l'opération, sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé, selon les réglementations applicables en France et dans les différents pays participant à l'opération.

- Les actions souscrites par les bénéficiaires dans le cadre de l'opération seront des actions ordinaires Kering et seront pleinement assimilées aux actions Kering existantes admises aux négociations sur Euronext Paris (code ISIN : FR0000121485).

A propos de Kering

Groupe de Luxe mondial, Kering regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie et la Joaillerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, Dodo, Qeelin, ainsi que Kering Eyewear. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2021, Kering comptait plus de 42 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros.

Contacts

Presse

Emilie Gargatte +33 (0)1 45 64 61 20
Marie de Montreynaud +33 (0)1 45 64 62 53

emilie.gargatte@kering.com
marie.demontreynaud@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet +33 (0)1 45 64 61 49
Laura Levy +33 (0)1 45 64 60 45
Julien Brosillon +33 (0)1 45 64 62 30

claire.roblet@kering.com
laura.levy@kering.com
julien.brosillon@kering.com

Suivez-nous sur :

